

C

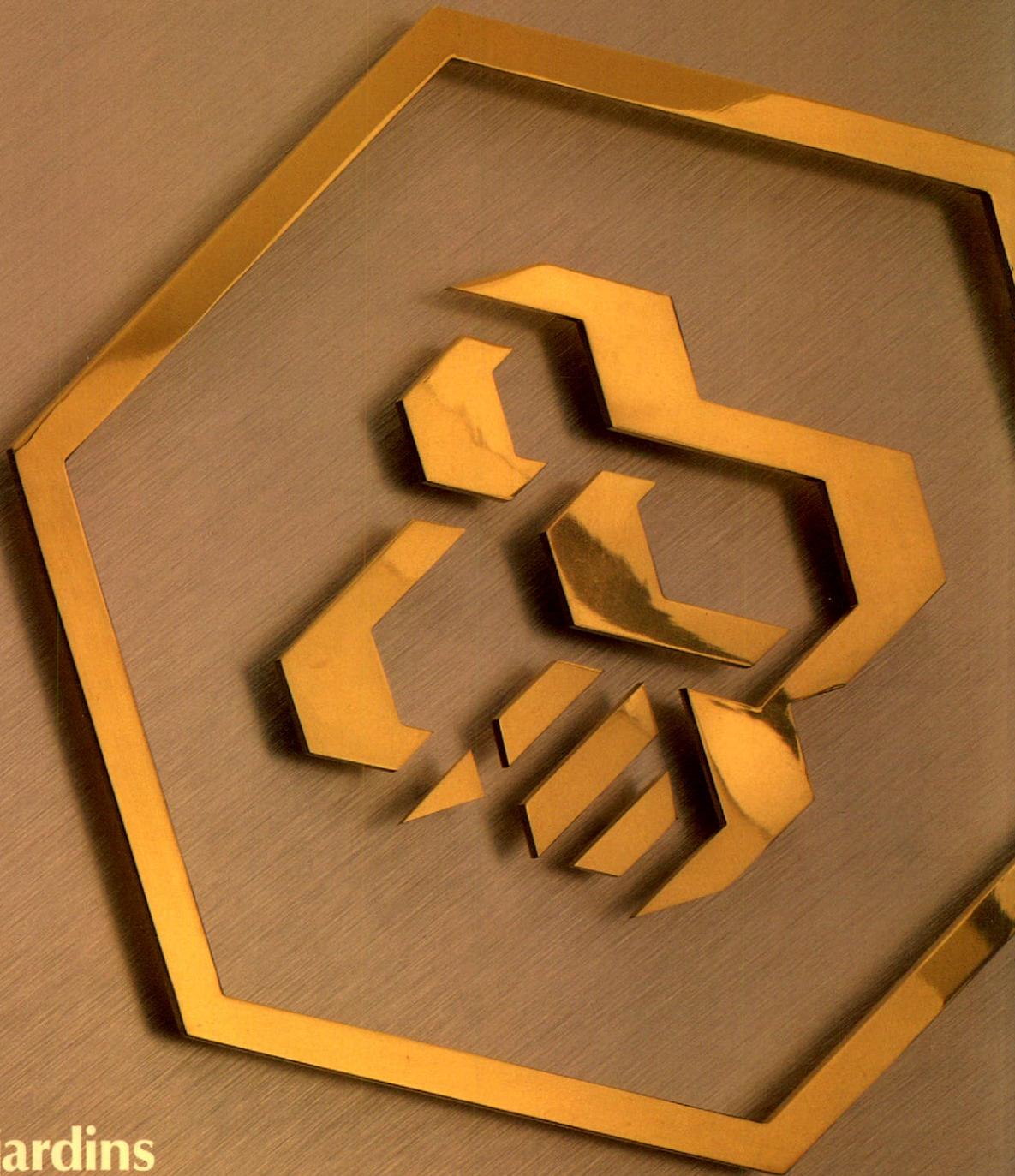
 Assurance.vie  
Desjardins

1

9

8

6



 Desjardins

# **S** O M M A I R E

	<b>Page</b>
Message du président	trois
Rapport du premier vice-président et directeur général	sept
Conseil d'administration	dix-sept
Direction	dix-huit
Résultats	vingt
Excédent non distribué	vingt et un
Bilan	vingt-deux
Évolution de la situation financière	vingt-quatre
Notes complémentaires	vingt-cinq
Croissance	trente
Services	trente-deux

**R** A P P O R T D E L ' E X E R C I C E C L O S  
 L E 3 1 D É C E M B R E 1 9 8 6

<b>POINTS SAILLANTS</b>	1986	Variation
	\$	%
Actif	1 116 092 000	18
Avoir des membres	68 251 000	20
Encours	24 431 150 000	12
Revenus	416 863 000	8
Prestations et rentes	181 007 000	4
Participations et ristournes	15 516 000	(5)
Résultat net	10 991 000	11

Fondée en 1948 par les caisses populaires Desjardins, l'Assurance-vie Desjardins est une mutuelle qui a pour mission de fournir un service économique qui procure de la sécurité financière aux individus, aux familles et aux groupes.





L'engagement du Mouvement Desjardins dans le secteur des assurances de personnes, par l'intermédiaire de l'Assurance-vie Desjardins, remonte à près de quarante ans. Il annonçait déjà la vaste diversification des activités financières du réseau.

Ce n'est pas l'effet du hasard qui a lancé le Mouvement Desjardins sur la voie du décloisonnement, des décennies avant les autres. C'est l'écoute des besoins des caisses et de leurs membres. Et c'est le désir de la caisse d'offrir à ses membres des services aussi complets que possible.

Le préambule du projet de loi qui allait créer l'Assurance-vie Desjardins, signé en 1948 par onze dirigeants de caisses et de fédérations, ne disait-il pas:

«Il est opportun de constituer une compagnie mutuelle d'assurance sur la vie dans le but de promouvoir et de sauvegarder les intérêts généraux des coopérateurs et des sociétaires des Caisses populaires. Cette compagnie rendrait d'inappréciables services aux coopérateurs, aux sociétaires des Caisses populaires et aux dites Caisses elles-mêmes.»

Il faudrait poursuivre aujourd'hui «... ainsi qu'aux autres citoyens et aux organismes publics, parapublics et privés». Notre institution, en effet, a d'abord procuré des assurances individuelles et collectives aux dirigeants et aux employés des Caisses Desjardins. Mais elle les a bien vite offertes aussi aux membres des caisses, ainsi qu'aux individus et aux organismes à l'extérieur du Mouvement Desjardins.

Les coopérateurs qui sont à l'origine de notre institution avaient songé entre autres à l'assurance-prêt et l'assurance-épargne. Ces deux services, témoins de l'histoire des relations étroites qui unissent notre institution et les caisses, sont un exemple parfait de la complémentarité de nos services avec ceux des caisses. Ils constituaient déjà, trente ans avant le mot, une des voies authentiques du décloisonnement, qui devrait rechercher les intérêts du consommateur plus que la diversification des institutions financières.

Au fil des ans, nous avons ainsi progressé avec les caisses et les autres institutions Desjardins. Nous avons aussi continué d'offrir nos services aux personnes et aux groupes hors des cadres du Mouvement Desjardins.

Après trente-huit ans à peine, notre institution a pris une ampleur impressionnante. Quelque trois citoyens sur quatre au Québec sont protégés par l'une ou l'autre de nos assurances, le temps d'un voyage ou le temps d'une vie. Nos assurés se trouvent dans toutes les couches de la population au Québec et même au delà, dans la plupart des autres provinces. Notre actif a dépassé le milliard de dollars.

Nous tirons de notre origine et de notre étroite collaboration avec les caisses des caractères dont nous imprégnons même nos relations avec notre clientèle hors des caisses et avec la société en général.

Mutuelle d'assurance à caractère coopératif, nous participons activement à la vie des organismes qui répandent la coopération, qui aident des coopératives à voir le jour, les soutiennent et les conseillent.

Nous le faisons entre autres dans notre domaine. Nous avons été l'automne dernier l'organisateur et, avec trois autres sociétés dont le Groupe Desjardins, assurances générales et La Sauvegarde, l'hôte du congrès de la Fédération Internationale des Coopératives d'Assurances. Quelque 130 délégués de coopératives d'assurance provenant de 30 pays ont échangé à Québec sur le rôle, le développement et les services des coopératives d'assurance.

Institution d'assurance, nous sommes sensible à la qualité de la vie, et particulièrement à la santé et à la sécurité des personnes. Notre brochure «Les médicaments, votre santé et vous», de même que notre collaboration avec l'Association d'éducation préscolaire du Québec en vue de la sensibilisation des enfants de maternelle à la sécurité, ainsi que d'autres initiatives nous ont valu d'être finaliste pour le mercure de l'action communautaire, grandes entreprises, aux Mercuriades 1987.

Nous sommes fiers que ce finaliste soit une institution financière, un assureur et surtout, une institution Desjardins. Cela montre bien que, comme la caisse populaire et la caisse d'économie, nous avons à coeur de joindre à l'efficacité en affaires la conscience de notre responsabilité sociale.

Institution Desjardins, nous sommes un partenaire actif et engagé du Mouvement. Des commissions et comités divers jusqu'au Congrès Desjardins, en passant par nos contacts quotidiens avec les caisses et nombre de leurs membres, notre personnel assure une collaboration constante et empressée aux dirigeants, au personnel et aux membres du Mouvement Desjardins.

Cela est vrai aussi pour nos assurés individuels et les membres des groupes que nous assurons. Le nom Desjardins doit avoir un sens particulier pour la personne qui souscrit une assurance individuelle. L'assureur-vie Desjardins doit être l'intermédiaire non pas d'une vente, mais de la réponse adéquate à un besoin clairement identifié. Il doit être un conseiller fiable, bien informé, désireux de fournir un service de qualité.

Qualité est aussi le mot-clé dans nos relations avec les adhérents à nos contrats d'assurances collectives. Une relation de confiance mutuelle nous unit à nos groupes assurés, qui apprécient le service empressé et efficace, l'attitude chaleureuse mais professionnelle de nos employés. Voilà qui fait que nous entretenons des relations ininterrompues avec certains de nos clients depuis un quart de siècle, dans un secteur où les ententes sont annuelles.

Le Conseil d'administration veille avec compétence aux intérêts de nos mutualistes et il apporte des conseils éclairés sur la conduite de nos affaires.

Un nouvel administrateur s'est joint à nous lors de la dernière assemblée annuelle, en la personne de Monsieur Gilles Clément, directeur général de la Caisse populaire de Notre-Dame de Bellerive, et administrateur et membre du comité exécutif de la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec. Il a remplacé Monsieur Jean Larouche, qui ne sollicitait pas le renouvellement de son mandat, et que nous remercions de sa participation fort utile aux travaux de notre Conseil.

Le Conseil d'administration a résolu cette année de créer un comité des ressources humaines. Ce comité, présidé par Monsieur Gérard Chabot, a pour principal mandat d'examiner en détail pour le compte du Conseil d'administration notre philosophie et nos objectifs généraux de gestion des ressources humaines, ainsi que les systèmes de rémunération.

Nous avons appris avec regret la démission de Monsieur Raymond Blais, ce meneur qui a dirigé les destinées du Mouvement avec clairvoyance pendant des années difficiles. Nous souhaitons qu'il se rétablisse et puisse encore faire bénéficier notre Mouvement et notre société de son apport précieux.

En son successeur, Maître Claude Béland, nous retrouvons aussi des qualités de meneur, de gestionnaire, de rassembleur. Nous sommes heureux qu'il soit un ardent coopérateur, et heureux aussi qu'il attache toute l'importance qu'elles méritent aux questions qui se posent quant à l'avenir de ce groupe d'institu-

tions financières qui constituent le Mouvement Desjardins.

L'Assurance-vie Desjardins est prête à participer à l'édification de cet avenir, comme elle l'a fait jusqu'à maintenant. Quand nous relisons les conclusions du Congrès de l'automne dernier, en effet, nous y voyons les grands axes de la collaboration que nous entretenons déjà avec les caisses.

Elles souhaitent être dédommagées quand elles servent de réseau de distribution aux institutions: nous le faisons déjà et nous le ferons encore plus.

Elles souhaitent que soit instauré un régime de ristournes: nous en versons depuis 1956 et nous continuerons dans toute la mesure que le permettront les résultats et la législation.

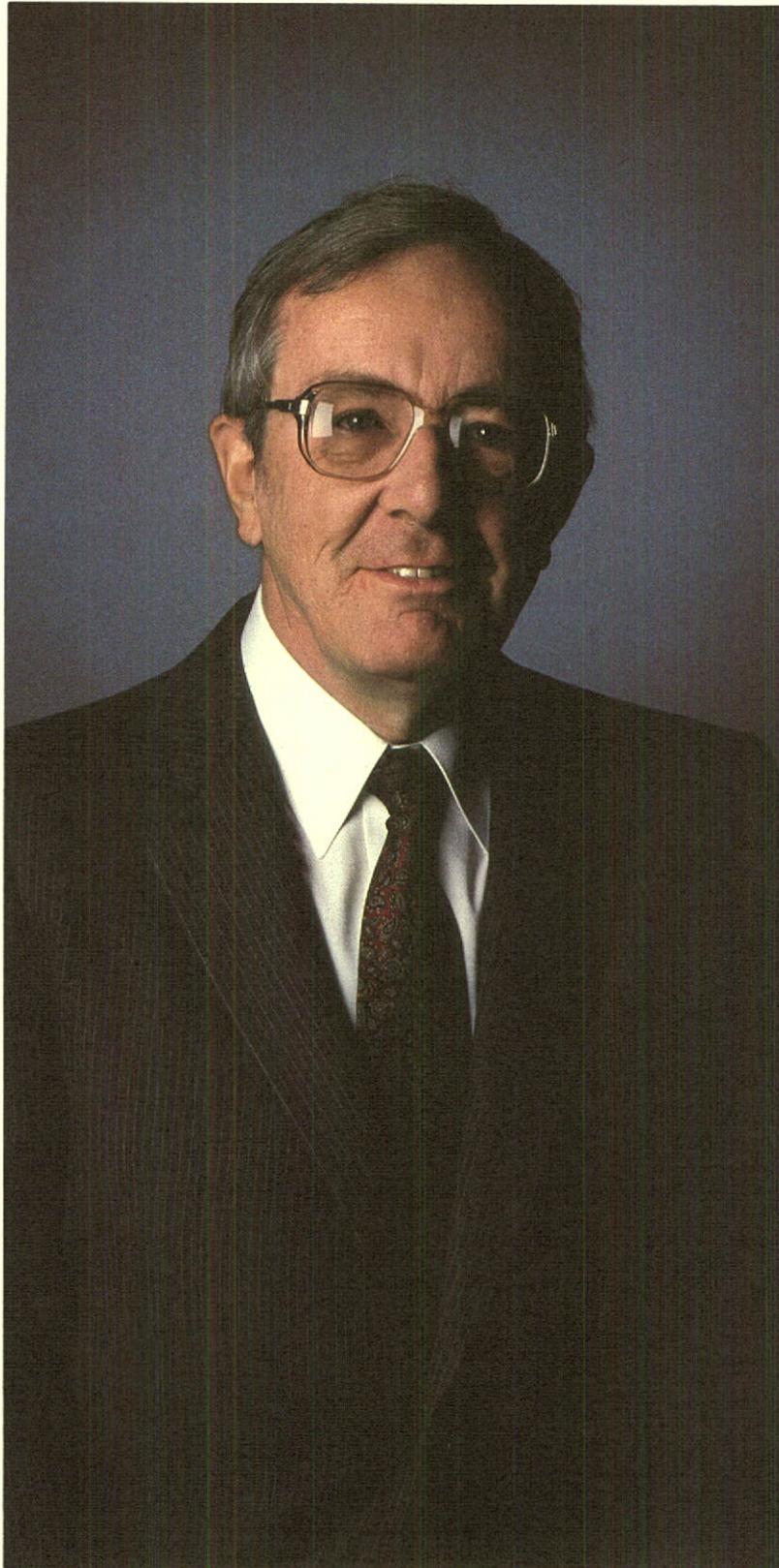
Elles souhaitent être consultées avant l'implantation d'un nouveau service par une institution: nos consultations intensives avec les fédérations, les caisses et des membres sur l'assurance-prêt et l'assurance-épargne indiquent bien notre accord.

Elles veulent être informées sur les produits et les services des institutions: nous continuerons à leur écrire, à leur parler, à les visiter.

Plus que tout, elles souhaitent la concertation et la complémentarité entre les services des caisses et ceux des institutions: nous sommes déjà engagés dans cette voie et nous irons plus loin, en préservant les intérêts de nos assurés, qu'ils soient employés ou membres de caisse, fonctionnaires, enseignants, industriels, ouvriers, parents ou enfants, étudiants ou retraités. L'Assurance-vie Desjardins, c'est toutes ces personnes et chacune est importante.



Oscar Mercure, c.m., c.a.  
Président



Quelle que soit la façon dont on envisage l'avenir, il importe de ne pas perdre de vue les impératifs du présent. Que l'on caresse des projets d'expansion, d'acquisition, d'investissement dans le développement de services, ou tout simplement d'amélioration des services existants, il faut pouvoir s'appuyer sur une saine base financière.

Plus que tout cela, plus que tout le futur qu'elle rendra possible, la situation financière d'un assureur est la vraie mesure de la façon dont il protège la sécurité de ses assurés.

Nous attachons une grande importance à cet aspect des choses, car nous sommes d'abord et avant tout un assureur qui garantit le versement de montants sur lesquels nos assurés se fient en toute confiance.

Cela donne toute leur importance aux résultats que nous présentons dans ce rapport financier. Il révèle des augmentations notables, et parfois remarquables, aux revenus, à l'actif, à l'avoir des membres. Il montre surtout que nos engagements sont fondés sur une situation financière saine, qui évolue avec mesure et régularité.

#### **Les revenus**

Les revenus des fonds généraux ont augmenté de 12 %. Au chapitre des primes et cotisations, la tendance qui se dessinait l'année dernière s'est confirmée, et c'est principalement dans les rentes et l'assurance-prêt que nous avons connu les plus fortes augmentations. Cela est attribuable à nos excellents taux de rentes, résultat de l'efficacité des

gestionnaires de nos placements, et à la nouvelle formule de l'assurance-prêt, manifestement bien adaptée aux besoins des emprunteurs des caisses. Au total, les primes et cotisations ont progressé de 10 %.

Les revenus de placements et les gains en capital des fonds généraux ont augmenté dans la même proportion que l'actif de ces fonds. Malgré une diminution des taux du marché qui affecte à la baisse le rendement de nos placements courants, le taux de rendement a progressé encore, passant de 12,43 % en 1985 à 12,49 % cette année. Cela explique que nous nous classions dans le premier quartile des entreprises administrant des fonds comparables au Canada.

Dans les fonds distincts, les gains en capital s'établissent à un niveau plus normal que les gains très élevés de l'exercice précédent. Par contre, les cotisations augmentent de 83 % par rapport à celles de 1985. La qualité de notre gestion des fonds distincts et les bons rendements que nous avons obtenus nous attirent une clientèle croissante.

Nos revenus totaux, dans les fonds généraux et dans les fonds distincts, se chiffrent à plus de 416 millions de dollars.

#### **Les charges**

Nos charges ont augmenté sensiblement dans la même proportion que les revenus. Les prestations et rentes, dans les fonds généraux, ont progressé au même rythme que les primes et cotisations. Par contre la provision mathématique a augmenté un peu plus rapidement.

Le poste des salaires et autres frais d'exploitation a augmenté de 23 %, ce qui reflète surtout les frais engagés dans la révision majeure de la gestion et de l'exploitation de nos systèmes informatiques. Cette tâche importante, qui mobilise nombre de spécialistes, nous permet de continuer à disposer d'outils de gestion modernes, efficaces et bien adaptés à nos besoins actuels et futurs.

Dans les fonds distincts, nous accusons une diminution au poste des prestations et rentes, qui revient à un niveau plus normal après une année d'augmentation exceptionnelle.

Dans l'ensemble, les charges des fonds généraux et des fonds distincts s'établissent à 385 millions de dollars, une augmentation de 8 % sur l'exercice précédent.

### **Le résultat d'exploitation**

Au terme de cet exercice, le résultat d'exploitation augmente de 12 % et s'établit à un peu plus de 31 millions de dollars.

### **Les participations et ristournes**

L'ensemble des participations et ristournes atteint cette année 15,5 millions de dollars. Elles diminuent légèrement pour l'ensemble des régimes collectifs, où elles sont déterminées, en vertu de dispositions contractuelles, d'après les résultats d'exploitation de plusieurs contrats importants.

### **Le résultat net**

Après les provisions pour les participations et ristournes et pour les impôts sur le revenu, le résultat net de l'exercice s'établit

à 10,9 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 11 % sur le résultat net de l'exercice 1985.

Il s'agit d'un nouveau sommet pour la quatrième année consécutive. Nous nous félicitons de la progression mesurée et régulière de ce résultat, année après année.

### **Le bilan**

Moins de 38 années après la fondation de la compagnie, son actif a atteint le milliard de dollars. Cette progression rapide se maintient, puisque l'actif augmente cette année de 18 % pour s'établir à 1,1 milliard de dollars. Les fonds généraux et les fonds distincts augmentent dans la même proportion.

La distribution de l'actif indique nombre de variations dont certaines, particulièrement dans le cas de l'encaisse et des éléments à court terme, sont ponctuelles. Par contre, la diminution du portefeuille d'obligations et l'augmentation du volume des prêts hypothécaires reflètent la demande soutenue pour certains types de prêts dans lesquels nous nous spécialisons et sur lesquels nous obtenons de bons rendements. Nous maintenons ainsi, dans l'affectation de notre actif, un équilibre qui nous permet d'obtenir un rendement optimal.

Le passif indique aussi des fluctuations passagères, mais ce n'est pas le cas de la provision mathématique, qui augmente de 17 % et dépasse le demi-milliard de dollars. Il s'agit là des sommes mises en réserve pour garantir les obligations financières que nous encourageons dans le futur en vertu

de nos contrats déjà en vigueur. Les engagements des fonds distincts sont aussi des fonds réservés au paiement de nos obligations futures. C'est ainsi tout près d'un milliard de dollars qui sont en réserve pour garantir le respect des engagements que nous avons contractés envers les assurés et les futurs rentiers.

L'avoir des membres, augmenté du résultat net de l'exercice, progresse de 20 % et dépasse 68 millions de dollars. Il y a maintenant quatre ans qu'il augmente d'un pourcentage qui varie entre 20 et 25 % chaque année. Cela nous permet de maintenir un rapport satisfaisant entre l'avoir des membres et l'actif malgré la forte croissance de ce dernier. Nous tenons beaucoup à maintenir ce rapport à un niveau stable et même à l'augmenter, puisqu'il est un indice de la sécurité financière que nous garantissons à nos membres.

### **L'encours**

Notre encours, qui représente la valeur de nos engagements en vertu de nos contrats d'assurance-vie, a augmenté cette année de près de 12 % et atteint plus de 24,4 milliards de dollars.

La croissance de l'encours dépend du maintien de nos contrats et des nouvelles ventes ou adhésions. Nous avons connu une excellente année à ce titre puisque l'encours a progressé dans tous nos secteurs d'affaires. Les augmentations les plus remarquables touchent l'assurance-prêt, de même que l'assurance-vie collective, dont les nouvelles ventes ont beaucoup augmenté.

## **L'orientation de nos services**

Au cours de l'exercice 1986, nous avons résolument orienté nos secteurs d'activités dans la direction où chacun pourra à l'avenir se déployer pleinement et poursuivre son développement dans une voie clairement tracée.

Pour notre secteur des Assurances et Rentes des caisses, cette voie est sans équivoque. Avec le développement de la nouvelle assurance-épargne, tout comme avec celui de l'assurance-prêt il y a trois ans, nous restons à l'écoute des préoccupations qui étaient à l'origine de la fondation de notre institution: fournir aux membres des caisses des services de protection simples, faciles à obtenir et adaptés aux services de la caisse, qu'ils prolongent et complètent.

Nous allons plus loin maintenant, joignant nos efforts à ceux d'autres institutions du Mouvement Desjardins. C'est ce que nous faisons par exemple avec le Centre Desjardins de traitement de cartes inc., avec qui nous avons conclu d'autres ententes en vue de fournir des services d'assurance-accident divers aux détenteurs de cartes Visa Desjardins. Par ailleurs, nous avons associé l'automne dernier notre personnel à la campagne de promotion de la carte Visa Desjardins.

Avec la caisse populaire, avec la caisse d'économie, avec les institutions Desjardins, nous offrons en complémentarité les services qui relèvent de notre compétence aux membres et aux clients des caisses et des institu-

tions Desjardins. Nous travaillons ainsi activement, avec ces organismes, à rendre bien concret pour les membres ce décloisonnement dont ils entendent tellement parler de toutes parts.

Dans le secteur des Assurances et Rentes individuelles, nous avons franchi de grands pas cette année dans la direction dont nous refusons de nous détourner depuis plusieurs années: le professionnalisme de l'assureur-vie Desjardins d'une part, et la satisfaction efficace des besoins réels de ses clients d'autre part.

Deux étapes importantes ont marqué l'exercice 1986 dans cette perspective: l'informatisation du travail d'analyse de l'assureur-vie et, l'une permettant l'autre, le lancement d'une police universelle.

Les assureurs-vie Desjardins peuvent maintenant utiliser chez leurs clients un micro-ordinateur au point de vente (M.A.P.V.). Il leur permet d'analyser rapidement et efficacement les besoins réels de leurs clients en matière d'assurance-vie, d'assurance-invalidité et de planification de la retraite, et de leur proposer des solutions parfaitement adaptées à ces besoins.

Cela est d'autant plus vrai maintenant qu'ils peuvent offrir la police Évolutive Desjardins, une assurance qui offre tous les avantages des assurances dites universelles. Cette police, tellement complexe qu'elle nécessite l'usage d'un ordinateur au point de vente, est pourtant tellement souple qu'elle s'adapte aux besoins de chacun et en suit l'évolution.

Avec ce genre d'outils et de services, les assureurs-vie Desjardins sont à la fine pointe des techniques de l'assurance.

Nos critères de recrutement et de formation préservent au sein de notre équipe d'assureurs-vie cette attitude professionnelle et dévouée qui est une de leurs principales caractéristiques, et certainement la plus importante aux yeux de leurs clients et de la direction de notre institution.

En Assurances et Rentes collectives, nous nous affairons à la double tâche de préserver l'acquis et de développer de nouvelles avenues.

Une nombreuse clientèle nous est fidèle. Nous attachons une grande importance au maintien de relations d'affaires à la fois financièrement saines et chaleureuses avec ces groupes. Ils sont parfois très nombreux, comme la C.E.Q. ou les cadres du gouvernement du Québec, parfois moins nombreux, mais chacun est important. Certains sont avec nous depuis les toutes premières années où nous avons commercialisé nos assurances collectives, tels les groupes d'employés du journal La Presse ou de BCP Stratégie Créativité.

Tout en attachant une très grande importance à ces clients fidèles, nous nous diversifions. Nous voulons entre autres offrir aussi la qualité de services qui nous distingue à de nouveaux groupes, même ceux qui comptent peu de membres. Nous avons conçu à leur intention des régimes particuliers, comme Uni-plus qui connaît le succès attendu.

Avec certains de ces groupes, nous élaborons de nouvelles approches en matière de gestion des contrats afin de trouver les formules qui nous permettront de concilier, de façon optimale pour le client et l'assureur, efficacité administrative, simplicité et service de qualité.

Enfin, une entente formelle avec le Groupe Desjardins, assurances générales scelle la collaboration entre nos deux institutions en vue de l'offre à certains groupes, sur base collective, des avantages conjugués des assurances de personnes et des assurances générales.

#### **Nos ressources**

Tant de changements ne vont pas sans mettre lourdement à contribution nos ressources humaines. Cependant nos employés manifestent eux-mêmes le désir de s'adapter aux exigences nouvelles et y réussissent fort bien.

Cette volonté se manifeste de plusieurs façons mais l'une des plus remarquables est sans conteste le désir de perfectionnement qui se traduit par l'étude. Cette année seulement, plus de 230 de nos 718 employés ont suivi des cours à même leur temps libre. En outre, certains de ceux-là et d'autres ont participé aux diverses sessions de formation sur les lieux de travail, particulièrement en bureautique, informatique et service à la clientèle.

Nos employés sont dévoués et motivés. Ils sont fiers de travailler au service de notre institution, comme l'a démontré l'enthousiasme avec lequel ils ont participé cette année à des sessions

de discussion sur les valeurs de l'entreprise.

Même lorsque, inexorablement, l'âge les contraint à la retraite, ils tiennent à conserver des liens avec l'Assurance-vie Desjardins. Nos retraités ont répondu à notre invitation de participer à une fête de retrouvailles, au cours d'une journée chargée de discussions, de rires, mais aussi de beaucoup d'émotion.

Plusieurs changements sont survenus au sein de l'équipe au cours de l'année. Je tiens à souligner les nominations, à la direction de services, de Messieurs Louis Falardeau, aux Placements mobiliers; Claude Deslauriers, à la Fiscalité et Vérification interne; Jacques Gariépy, au Contrôle; Jean-Claude Bourgault, au Marketing, Assurances et Rentes des caisses et, tout récemment, Jean-Claude Arbour, à la Commercialisation, Assurances et Rentes collectives.

#### **Demain**

Ce personnel efficace et dévoué, ces systèmes en évolution, ces services constamment adaptés, ces millions de dollars que nous réservons pour nos assurés n'auraient pas vraiment de sens si nous n'étions qu'une institution financière parmi les autres.

Nous sommes une institution Desjardins. À notre fierté d'être un élément important de cet ensemble s'ajoute le sens aigu de la responsabilité qu'elle nous impose.

Il ne nous suffit pas d'être une institution financière: nous sommes un pourvoyeur de sécurité financière.

Il ne nous suffit pas d'avoir des assurés: nous sommes le partenaire et le support de nos membres.

Il ne nous suffit pas d'assurer les membres des caisses Desjardins: nous voulons apporter à chacun d'eux une dimension élargie aux services de la caisse.

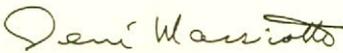
Il ne nous suffit pas d'aider nos concitoyens aux prises avec la maladie et les accidents: nous voulons les aider à mieux vivre, à éviter la maladie et à prévenir les accidents.

Il ne nous suffit pas de fournir du travail à des centaines de personnes: nous nous associons les ressources qui nous aident à mieux poursuivre notre mission.

Il ne nous suffit pas d'être un assureur: nous sommes un assureur Desjardins.

C'est notre présent.

C'est notre avenir.



René Massicotte, f.s.a., f.i.c.a.  
Premier vice-président et  
directeur général

## L'ASSURANCE-VIE ÉPARGNE DESJARDINS

La nouvelle Assurance-vie épargne Desjardins sera offerte aux membres des caisses populaires et d'économie Desjardins à compter du mois d'avril. Ce nouveau régime, qui permet au membre de caisse d'obtenir deux services financiers en un seul, a été élaboré en consultation avec les caisses Desjardins, les fédérations de caisses et La Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec.

Faisant affaires avec une seule personne, à la caisse, le membre pourra en effet bénéficier d'un service à deux fonctions: épargne et assurance-vie. Son épargne lui rapportera un rendement intéressant et lui permettra d'obtenir une sécurité financière accrue, grâce à une assurance-vie basée sur cette épargne.

De fait, l'épargne pourra être bonifiée d'une assurance-vie pouvant aller jusqu'à 80 000 \$, soit 10 000 \$ pour chacun des 3 comptes d'épargne fluctuante, et 50 000 \$ pour l'épargne à terme.

Service «décloisonné» par excellence, l'Assurance-vie épargne Desjardins répond aux besoins exprimés lors de recherches menées auprès du personnel des caisses, de membres de caisses et de la population en général.

Offrant une épargne bonifiée d'une assurance-vie, la caisse répond aux besoins exprimés et se situe à l'avant-garde du découplage, avec une formule qui permet au consommateur de joindre l'utile au profitable.



## ÉVOLUVIE DESJARDINS

Les assureurs-vie Desjardins disposent maintenant d'une police universelle, qui leur permet de proposer à leurs clients une protection parfaitement adaptée à leurs besoins et à leurs moyens, et qui le restera au fil des ans.

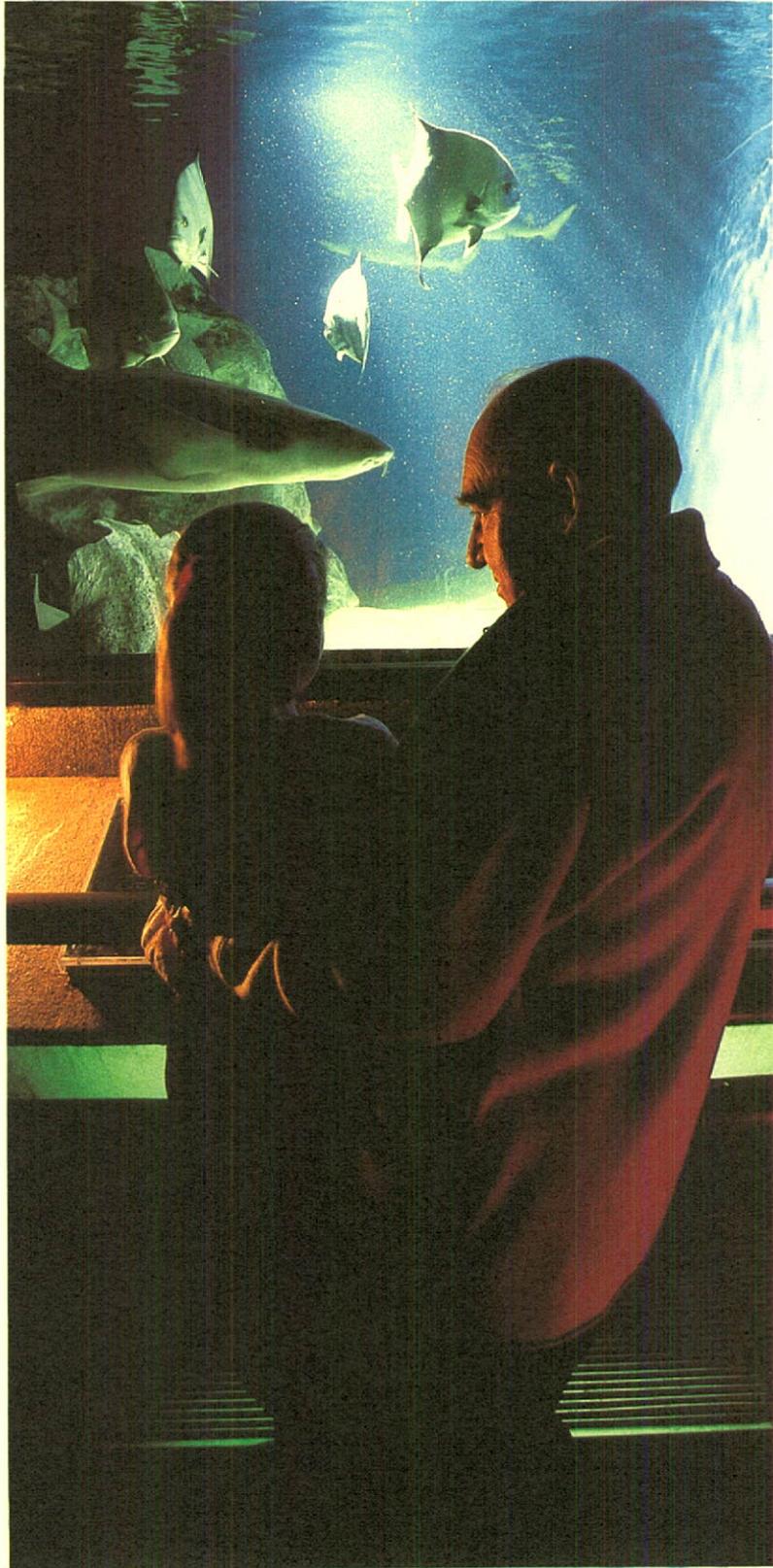
L'assurance universelle n'est pas un contrat conventionnel d'assurance, préparé à l'avance. C'est plutôt la combinaison, à l'intention d'un client particulier, des différents éléments qui constituent une police, chacun étant adapté aux besoins de ce client.

C'est sa grande souplesse, en effet, qui caractérise la police universelle. L'assureur-vie peut adapter différents éléments de la police pour chacun de ses clients: montant de protection, durée du contrat, montant du fonds à constituer, niveau de prime suivant diverses hypothèses de taux de rendement. Chacun des éléments peut être réajusté par la suite, au fur et à mesure que les besoins de l'assuré évoluent.

Évoluvie Desjardins est disponible par l'intermédiaire des assureurs-vie Desjardins.

La police universelle

**Évoluvie**  
Desjardins



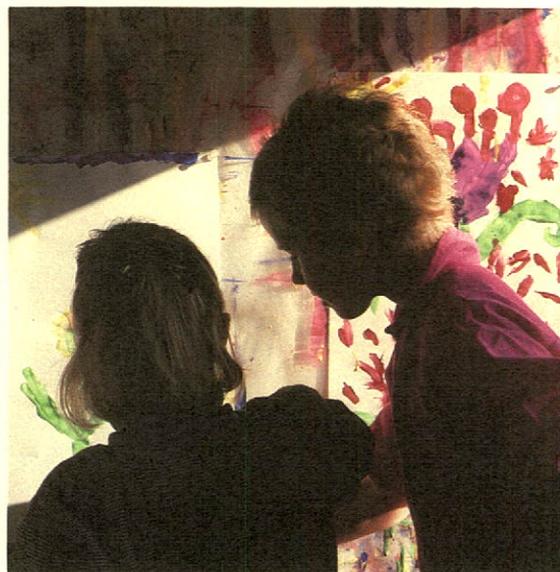
## SANTÉ ET SÉCURITÉ À CHAQUE PASSAGE DE LA VIE

Avec le programme **Petit et prudent partout**, qui s'adresse aux enfants de maternelle, et qui est complété par des vidéos sur la violence et les abus sexuels dont les enfants sont victimes, l'Assurance-vie Desjardins songe aux tout-petits.

En consacrant énergie, temps et ressources à développer le **Passeport-Retraite**, un programme mis à la disposition des groupes qu'elle assure et du public général et qui vise à aider les personnes à planifier la sécurité financière de leur retraite, elle pense aux problèmes des personnes qui approchent de la retraite.

Avec **Les médicaments, votre santé et vous**, elle a doté quelque 400 000 foyers d'un guide fiable et facile à consulter sur les médicaments d'usage courant.

Elle montre ainsi qu'il ne lui suffit pas d'aider les personnes aux prises avec les conséquences financières de la maladie ou des accidents, mais qu'elle veut aider les gens à mieux vivre.



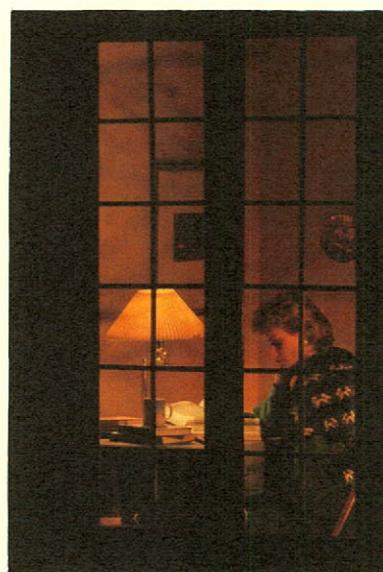
## APPRENDRE À ÊTRE MEILLEUR

Messieurs Claude Normand, conseiller sénior à l'Actuariat corporatif, et Bernard Tanguay, conseiller en actuariat à la Tarification, Assurances et Rentes collectives, ont complété les examens requis et sont devenus *fellows* de la Société des actuaires et de l'Institut canadien des actuaires.

Monsieur Jean-Marc Beaulieu, directeur de la Représentation, région ouest, aux Assurances et Rentes des caisses, est devenu *fellow* du *Life Management Institute*.

Monsieur Roch Laflamme, directeur, Dotation et Développement, Ressources humaines, a mérité la bourse accordée par la Fondation Desjardins à un employé du Mouvement Desjardins qui poursuit des études de doctorat.

En 1986, un employé sur trois a, comme eux, poursuivi des études à même son temps libre. Et plus encore ont suivi des sessions de formation en milieu de travail.





### LE MICRO-ORDINATEUR CHEZ L'ASSURÉ

L'utilisation du micro-ordinateur chez l'assuré permet à l'assureur-vie de se consacrer efficacement à la résolution des problèmes de son client. Le programme permet d'effectuer rapidement une analyse des besoins en assurance-vie, ou en revenu de retraite ou d'invalidité, selon plusieurs scénarios au besoin.

Le micro-ordinateur sert ensuite à calculer des projections: capital à différents âges, valeurs diverses, prime.

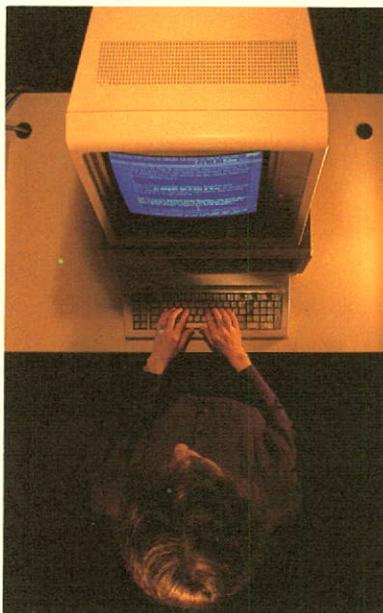
L'assuré, qui a pris conscience des besoins les plus importants selon ses objectifs et ses priorités, peut choisir la solution qui s'applique le mieux à ses objectifs et à son budget.

### DES SYSTÈMES EFFICACES

Plus de 500 employés, soit sept personnes sur dix, ont un poste d'affichage électronique relié à l'ordinateur central ou un micro-ordinateur à leur poste de travail.

Les systèmes d'information utilisés dans nos différents secteurs d'activités sont sous révision, tandis que de nouveaux systèmes viennent d'être livrés ou sont en développement.

Toute cette activité, à laquelle il faut ajouter la conversion du système d'exploitation, mobilise un ordinateur dont la capacité de traitement a été augmentée de 77 % cette année.



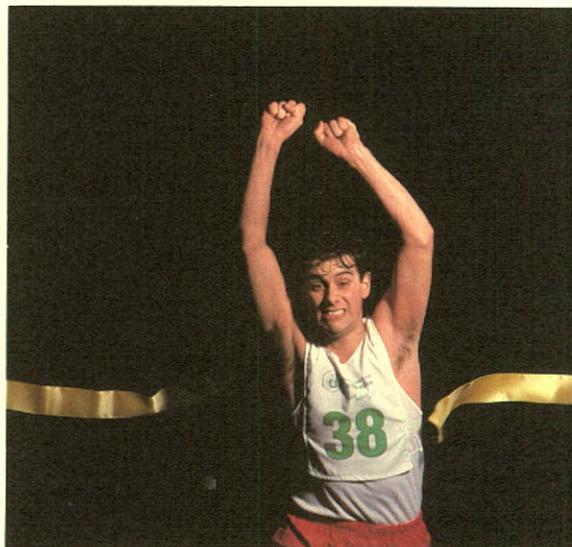
### LE CERCLE DESJARDINS

Le Cercle Desjardins, qui groupe l'élite des assureurs-vie Desjardins, compte cette année 57 assureurs-vie, provenant de toutes les régions du Québec. Le président est Monsieur Louis-Marie Castonguay, de l'agence Québec. Les premier et second vice-présidents sont Messieurs Raymond Phillion (agence Laval-Laurentides) et Réjean Boyer (agence Montérégie).

### LES TROPHÉES DES AGENCES

Le directeur de l'agence Montérégie, Monsieur Gilles Verreault, a mérité trois des quatre trophées remis chaque année aux directeurs d'agence. Ce sont les trophées Excellence — meilleure efficacité selon plusieurs critères —, Production — plus fort volume de nouvelles affaires — et Recrutement.

Madame Nicole Laliberté, qui dirige l'agence Laval-Laurentides, a remporté le trophée Progrès, remis au directeur de l'agence dont les assureurs-vie obtiennent la plus forte augmentation des commissions.







**DE GAUCHE À DROITE**  
**Première rangée**

Oscar Mercure, c.m., c.a.  
Lévis (Québec)

président du Comité exécutif  
président du Comité de placements  
membre du Comité des ressources  
humaines

Jean-Marie Ouellet  
Sainte-Foy (Québec)

président du Conseil  
membre du Comité exécutif  
membre du Comité de placements

**Deuxième rangée**

Gilles Clément  
Valleyfield (Québec)

Ernest Dauphinais, ingénieur  
Falardeau (Québec)

2<sup>e</sup> vice-président du Conseil  
membre du Comité exécutif  
membre du Comité de placements

Lise Julien  
Sillery (Québec)

membre du Comité des ressources  
humaines

Yves Malo  
Montréal (Québec)

1<sup>er</sup> vice-président du Conseil  
membre du Comité exécutif  
membre du Comité de placements

Jean-Louis Cournoyer  
Saint-Hyacinthe (Québec)

membre du Comité des ressources  
humaines

**Troisième rangée**

Ghislain Arsenault  
Bonaventure (Québec)

membre du Comité de vérification

Albert Scallon  
Sherbrooke (Québec)

membre du Comité de vérification

Octavien Charpentier  
Saint-Esprit (Québec)

membre du Comité de vérification

Pierre Blain, b. comm., c.i.a.  
Laval (Québec)

membre du Comité de placements

François Brien, b.a., d.d.s.  
Amos (Québec)

président du Comité de vérification  
membre du Comité de placements

Marcel Couture, c.a.  
Lucerne (Québec)

membre du Comité exécutif

Maurice Lavallée  
Pierreville (Québec)

Simon Caron  
Saint-Louis du Ha! Ha! (Québec)

Raymond-Joseph Marcotte  
Régina (Saskatchewan)

Gérard Chabot  
Montréal (Québec)

président du Comité des ressources  
humaines

**N'apparaît pas sur la photo**

Jean Cloutier  
Laval-des-Rapides (Québec)

membre du Comité de vérification

**DE GAUCHE À DROITE**  
**Première rangée**

Président  
Oscar Mercure, c.m., c.a.  
Premier vice-président  
et directeur général  
René Massicotte, f.s.a., f.i.c.a.

**Deuxième rangée**

Vice-président Assurances  
et Rentes collectives  
Jean-Louis Garant, c.m.a., f.l.m.i.  
Vice-président Finances  
Edmond Pelchat, c.a.  
Vice-président Services juridiques  
Gaétan Cantin, avocat  
Vice-président Assurances  
et Rentes des caisses  
Camille Fortier, f.s.a., f.i.c.a., m.b.a.

Vice-président Secrétariat  
et Communications  
Michel St-Cyr, m.s.s., adm. a.  
Vice-président Actuariat  
et Contrôle  
Marcel Pepin, f.s.a., f.i.c.a.  
Vice-président Assurances  
et Rentes individuelles  
Louis-R. Labrecque, f.s.a., f.i.c.a.  
Vice-président Ressources  
humaines et techniques  
Jean-Claude Beaulieu, c.r.i., f.l.m.i.



EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 1986



# R É S U L T A T S

Exercice clos le 31 décembre (en milliers de dollars)

	1986	1985
<b>REVENUS</b>		
<b>Fonds généraux</b>		
Primes et cotisations (note 3)	264 063	239 601
Intérêts, dividendes, loyers et gains nets en capital après déduction des frais de placements (note 4)	73 743	62 301
Honoraires de gestion et autres	6 309	5 345
	<u>344 115</u>	<u>307 247</u>
<b>Fonds distincts (note 2-A)</b>		
Cotisations	23 616	12 922
Intérêts et dividendes (note 5)	28 263	26 184
Gains nets en capital réalisés et non réalisés	20 869	38 226
	<u>72 748</u>	<u>77 332</u>
	<u>416 863</u>	<u>384 579</u>
<b>CHARGES</b>		
<b>Fonds généraux</b>		
Prestations et rentes (note 6)	176 238	160 880
Augmentation de la provision mathématique	78 177	69 391
Intérêts sur dépôts des assurés	4 461	2 429
Taxes sur primes et taxes diverses	4 331	3 819
Commissions	5 488	5 356
Salaires et autres frais d'exploitation moins ceux relatifs aux placements	40 702	33 079
Honoraires de gestion	6 197	5 041
	<u>315 594</u>	<u>279 995</u>
<b>Fonds distincts (note 2-A)</b>		
Prestations et rentes	4 769	12 836
Honoraires de gestion	865	793
Augmentation des engagements	64 608	63 187
	<u>70 242</u>	<u>76 816</u>
	<u>385 836</u>	<u>356 811</u>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	31 027	27 768
Participations et ristournes (note 7)	15 516	16 279
Intérêts attribués au Fonds de réserve	34	34
	<u>15 550</u>	<u>16 313</u>
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔTS SUR LE REVENU</b>	15 477	11 455
Impôts sur le revenu (note 1-J)	4 486	1 550
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<u>10 991</u>	<u>9 905</u>

# E X C É D E N T N O N D I S T R I B U É

Exercice clos le 31 décembre (en milliers de dollars)	Excédent affecté	Excédent non affecté	Total 1986	Total 1985
<b>SOLDE EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	10 076	46 076	56 152	44 429
Redressements des exercices antérieurs (note 1-K)	—	533	533	1 818
<b>SOLDE REDRESSÉ</b>	10 076	46 609	56 685	46 247
Résultat net de l'exercice	—	10 991	10 991	9 905
Augmentation de la réserve pour fluctuation de la valeur marchande des placements	1 299	(1 299)	—	—
Augmentation de la réserve pour fluctuation de la valeur de divers éléments d'actif	952	(952)	—	—
Augmentation de la réserve complémentaire à la provision mathématique de certains contrats	287	(287)	—	—
<b>SOLDE EN FIN D'EXERCICE</b>	12 614	55 062	67 676	56 152

	1986	1985
<b>L'EXCÉDENT AFFECTÉ SE RÉPARTIT COMME SUIV :</b>		
Réserve pour fluctuation de la valeur marchande des placements (note 1-F)	7 373	6 074
Réserve pour fluctuation de la valeur de divers éléments d'actif (note 1-I)	4 705	3 753
Réserve complémentaire à la provision mathématique de certains contrats (note 1-A)	536	249
<b>EXCÉDENT AFFECTÉ</b>	12 614	10 076

# B I L A N

Le 31 décembre (en milliers de dollars)

	1986	1985
<b>ACTIF</b>		
Obligations et débiteures (note 1-B)	292 091	310 123
Actions et parts sociales (note 1-C)	49 855	38 773
Prêts hypothécaires (note 1-D)	282 846	179 021
Avances sur polices (note 1-E)	7 714	8 270
Immeubles (note 1-G)		
— siège social	6 111	6 148
— autres	4 633	9 940
Mobilier et équipement (notes 1-H et 1-I)	6 191	4 780
Encaisse et dépôts à terme	20 853	13 285
Primes à recevoir	17 653	15 337
Revenus de placements à recevoir	10 966	10 853
Autres éléments à court terme (note 1-I)	12 518	6 649
	711 431	603 179
Fonds distincts (note 2-B)	404 661	340 648
	1 116 092	943 827

Approuvé par  
le Conseil d'administration  
Jean-Marie Ouellet,  
président du Conseil  
Oscar Mercure, c.m., c.a.,  
président

## RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres de l'Assurance-vie Desjardins

Nous avons vérifié le bilan de l'Assurance-vie Desjardins au 31 décembre 1986 ainsi que les états des résultats, de l'excédent non distribué et de l'évolution de la situation financière de l'exercice clos à cette date. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté, par conséquent, les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la compagnie au 31 décembre 1986 ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice clos à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus dans l'industrie canadienne de l'assurance-vie, lesquels ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Mallette, Benoît, Boulanger, Rondeau & Associés  
Comptables agréés

Québec, le 5 février 1987.

	1986	1985
<b>PASSIF</b>		
Provision mathématique (notes 1-A et 2-A)	545 217	467 040
Provision pour demandes de prestations en voie de règlement et pour celles non déclarées	26 777	25 653
Provision pour participations et ristournes	15 901	16 796
Dépôts des assurés	26 978	16 836
Commissions, salaires et autres frais à payer	3 987	3 245
Taxes et impôts à payer	4 189	2 841
Autres éléments à court terme	20 131	14 041
	643 180	546 452
Engagements des fonds distincts	404 661	340 648
	1 047 841	887 100
<b>AVOIR DES MEMBRES</b>		
Fonds de réserve (M.C.P.E.D.)	575	575
Excédent non distribué		
— affecté	12 614	10 076
— non affecté	55 062	46 076
	68 251	56 727
	1 116 092	943 827

#### CERTIFICAT DE L'ACTUAIRE

J'ai fait l'évaluation du passif des polices de l'Assurance-vie Desjardins pour le bilan au 31 décembre 1986 et pour l'état des résultats de l'exercice clos à cette date.

À mon avis, l'évaluation est conforme aux recommandations de l'Institut canadien des actuaires sur la préparation des états financiers des compagnies d'assurance. La provision mathématique des polices constitue un montant approprié pour couvrir les paiements futurs aux termes des polices de la compagnie. Cette provision répond aux exigences de l'article 82 de la Loi sur les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques. Une charge appropriée pour tenir compte de cet élément de passif a été portée à l'état des résultats. Le montant de l'affectation d'excédent, pour les polices dont la valeur de rachat est plus élevée que la provision mathématique, est approprié.

Marcel Pepin, f.s.a., f.i.c.a.

Lévis, le 3 février 1987.

# É V O L U T I O N D E L A S I T U A T I O N F I N A N C I È R E D E S F O N D S G É N É R A U X

Exercice clos le 31 décembre (en milliers de dollars)

	1986	1985
<b>PROVENANCE DES FONDS</b>		
<b>Fonds provenant de l'exploitation</b>		
Résultat net de l'exercice	10 991	9 905
Éléments n'impliquant aucun mouvement de fonds:		
● redressements des exercices antérieurs (note 1-K)	533	1 818
● amortissement de divers éléments d'actif	(5 776)	(3 659)
● augmentation des provisions au titre des prestations futures	78 405	72 907
● divers	(2 654)	2 013
Augmentation des dépôts des assurés	10 142	1 805
	91 641	84 789
<b>Fonds provenant des activités de placements</b>		
Obligations et débetures	75 260	58 080
Actions et parts sociales	26 797	20 708
Prêts hypothécaires	22 905	22 117
Immeubles	8 969	3 241
	133 931	104 146
	225 572	188 935
<b>AFFECTATION DES FONDS</b>		
<b>Fonds affectés à l'exploitation</b>		
Acquisition de mobilier et d'équipement	2 921	2 546
Diminution des avances sur polices	(556)	(357)
	2 365	2 189
<b>Fonds affectés aux activités de placements</b>		
Obligations et débetures	52 445	82 942
Actions et parts sociales	34 303	24 848
Prêts hypothécaires	126 690	73 433
Immeubles	2 201	2 983
	215 639	184 206
	218 004	186 395
<b>AUGMENTATION DE L'ENCAISSE ET DES DÉPÔTS À TERME</b>		
	7 568	2 540

Les états financiers figurant dans ce rapport répondent aux exigences du Département des assurances du Canada. Certaines des plus importantes conventions comptables utilisées pour la préparation de ces états financiers sont décrites ci-dessous.

## **1 – CONVENTIONS COMPTABLES DES FONDS GÉNÉRAUX**

### **A) Provision mathématique**

La provision mathématique des assurances individuelles est établie selon la méthode canadienne modifiée en 1978.

La provision mathématique de certains contrats étant négative ou inférieure à leur valeur de rachat, une réserve complémentaire de 536 000 \$ [249 000 \$ en 1985] a dû être constituée en conséquence.

À des fins d'impôts, la provision mathématique des assurances individuelles est calculée selon la méthode temporaire préliminaire.

### **B) Obligations et débetures**

Les obligations et débetures sont présentées au coût amorti auquel on ajoute le solde non amorti des gains et pertes réalisés sur la vente de titres. Ces gains et pertes en capital sont amortis en ligne droite jusqu'à l'échéance du titre vendu sans toutefois dépasser 20 ans.

	(en milliers de dollars)	
	1986	1985
Coût amorti	290 728	306 723
Pertes non amorties	1 363	3 400
Valeur comptable	292 091	310 123
Valeur marchande	318 528	325 358

### **C) Actions et parts sociales**

Les actions et parts sociales sont présentées au coût redressé. Le compte de redressement est constitué des gains nets réalisés et non encore portés aux résultats.

Une somme de 15 % des gains ou pertes nets réalisés et non réalisés de l'exercice ainsi que du compte de redressement est portée aux résultats.

	(en milliers de dollars)	
	1986	1985
Coût	54 428	43 077
Compte de redressement	(4 573)	(4 304)
Coût redressé	49 855	38 773
Valeur marchande	70 113	54 314

#### D) Prêts hypothécaires

Les prêts hypothécaires sont comptabilisés à leur solde débiteur.

	(en milliers de dollars)	
	1986	1985
Solde débiteur	282 846	179 021
Valeur marchande	293 592	189 757

#### E) Avances sur polices

Les avances sur polices sont comptabilisées à leur solde débiteur et sont entièrement garanties par la valeur de rachat des polices.

#### F) Réserve pour fluctuation de la valeur marchande des placements

La Loi sur les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques exige une réserve pour fluctuation de la valeur marchande des placements. La réserve minimale requise s'élève à 7 373 000 \$ au 31 décembre 1986 [6 074 000 \$ en 1985].

#### G) Immeubles

Les immeubles sont comptabilisés au coût. L'édifice du siège social est amorti selon la méthode de la ligne droite à raison de 2 % par année.

	(en milliers de dollars)	
	1986	1985
Édifice du siège social	7 995	7 862
Amortissement accumulé	(1 884)	(1 714)
Valeur nette	6 111	6 148

Certains autres immeubles font l'objet d'une provision pour dépréciation.

#### H) Mobilier et équipement

Le mobilier et l'équipement sont comptabilisés au coût et sont amortis selon la méthode de la ligne droite sur leur durée de vie utile.

	(en milliers de dollars)	
	1986	1985
Mobilier et équipement	11 689	8 769
Amortissement accumulé	(5 498)	(3 989)
Valeur nette	6 191	4 780

#### I) Autres éléments d'actif à court terme et mobilier et équipement

Les frais payés d'avance, les soldes débiteurs des assureurs-vie, le mobilier et l'équipement sont comptabilisés comme des éléments d'actif. Cependant, le Département des assurances du Canada exige qu'un montant égal à la valeur nette de ces éléments [sauf l'équipement informatique] soit viré à l'excédent non distribué affecté.

## J) Impôts sur le revenu

Les impôts sur le revenu sont établis selon la méthode de l'impôt exigible. D'après cette méthode, la provision pour impôts sur le revenu est fondée sur le revenu imposable plutôt que sur le revenu comptable.

## K) Redressements des exercices antérieurs

Pour l'exercice 1986:

Le solde de l'excédent non distribué au 1<sup>er</sup> janvier 1986 a été augmenté d'un montant de 834 000 \$ représentant un remboursement à recevoir du Ministère du Revenu du Québec, pour des cotisations versées en trop pour les années 1983 à 1985 inclusivement. Des impôts à payer de 301 000 \$ ont été portés en diminution du remboursement à recevoir, laissant une augmentation nette de 533 000 \$.

Pour l'exercice 1985:

Le solde de l'excédent non distribué au 1<sup>er</sup> janvier 1985 a été augmenté pour tenir compte d'une ristourne de réassurance-vie, de changements dans la méthode et les hypothèses de calcul de la provision mathématique et de cotisations additionnelles d'impôts sur le revenu. L'ajustement brut est de 5 479 000 \$ et les impôts à payer s'élèvent à 3 133 000 \$, laissant une augmentation nette de 1 818 000 \$.

## 2 – CONVENTIONS COMPTABLES DES FONDS DISTINCTS

### A) Écart entre les revenus et les charges

L'écart entre les revenus et les charges des fonds distincts, qui s'élève à 2 506 000 \$ en 1986, n'affecte pas le résultat net de l'exercice puisque la provision mathématique des fonds généraux augmente d'une somme correspondante à cet écart. En 1985, elle augmentait de 516 000 \$.

### B) Placements

	(en milliers de dollars)	
	1986	1985
Obligations	159 244	140 380
Actions	148 868	137 471
Prêts hypothécaires	57 514	53 697
Autres éléments d'actif	39 035	9 100
	<u>404 661</u>	<u>340 648</u>

Les placements des fonds distincts sont comptabilisés à leur valeur marchande. Les gains ou pertes nets en capital réalisés et non réalisés sont imputés entièrement à l'exercice.

### 3 – PRIMES ET COTISATIONS (FONDS GÉNÉRAUX)

	(en milliers de dollars)	
	1986	1985
Assurance-vie individuelle	17 940	16 210
Rentes individuelles	37 274	32 719
Assurance-vie collective	21 636	22 145
Rentes collectives	20 642	19 762
Assurance-prêt (vie et invalidité)	95 421	81 426
Assurance-vie épargne et capital social	8 840	8 580
Assurance accident-maladie et invalidité	62 310	58 759
	<u>264 063</u>	<u>239 601</u>

Ces montants ne comprennent pas les revenus générés par les groupes à qui nous ne fournissons que des services administratifs et qui s'élèvent à 33 251 000 \$ [29 050 000 \$ en 1985].

### 4 – INTÉRÊTS, DIVIDENDES, LOYERS ET GAINS NETS EN CAPITAL APRÈS DÉDUCTION DES FRAIS DE PLACEMENTS (FONDS GÉNÉRAUX)

	(en milliers de dollars)	
	1986	1985
Intérêts:		
Obligations	36 829	36 431
Prêts hypothécaires	27 895	19 088
Avances sur polices	527	559
Dépôts à terme	791	1 285
Autres	(27)	135
	<u>66 015</u>	<u>57 498</u>
Dividendes	3 083	2 798
Loyer du siège social	1 990	1 850
Gains nets en capital portés aux résultats	6 558	3 271
Autres revenus de placements	910	1 479
	<u>78 556</u>	<u>66 896</u>
Frais relatifs aux placements	4 813	4 595
	<u>73 743</u>	<u>62 301</u>

## 5 – INTÉRÊTS ET DIVIDENDES (FONDS DISTINCTS)

	(en milliers de dollars)	
	1986	1985
Intérêts:		
Obligations	15 689	13 786
Prêts hypothécaires	6 764	6 944
Dépôts à terme	1 026	867
Dividendes	4 738	4 556
Autres	46	31
	<u>28 263</u>	<u>26 184</u>

## 6 – PRESTATIONS ET RENTES (FONDS GÉNÉRAUX)

	(en milliers de dollars)	
	1986	1985
Assurance-vie individuelle	9 405	9 676
Rentes individuelles	21 364	17 946
Assurance-vie collective	17 942	13 677
Rentes collectives	16 505	13 655
Assurance-prêt (vie et invalidité)	56 492	53 578
Assurance-vie épargne et capital social	7 645	7 459
Assurance accident-maladie et invalidité	46 885	44 889
	<u>176 238</u>	<u>160 880</u>

## 7 – PARTICIPATIONS ET RISTOURNES (FONDS GÉNÉRAUX)

	(en milliers de dollars)	
	1986	1985
Assurance-vie individuelle	1 161	1 143
Rentes individuelles	48	52
Assurance-vie collective	1 230	4 402
Rentes collectives	379	572
Assurance-prêt (vie et invalidité)	12 700	8 957
Assurance-vie épargne et capital social	0	(3)
Assurance accident-maladie et invalidité	(2)	1 156
	<u>15 516</u>	<u>16 279</u>

(en milliers de dollars)

	1986	1981	1977
<b>RÉSULTATS</b>			
<b>Revenus</b>			
Primes et cotisations	287 679	176 921	121 887
Intérêts, dividendes, loyers et gains nets en capital après déduction des frais de placements	122 875	34 994	20 791
Autres	6 309	3 200	2 874
<b>Total des revenus</b>	<b>416 863</b>	<b>215 115</b>	<b>145 552</b>
<b>Charges</b>			
Prestations et rentes	181 007	120 559	67 322
Augmentation de la provision mathématique	78 177	33 632	23 475
Taxes sur primes et taxes diverses	4 331	2 583	1 886
Commissions	5 488	3 736	2 934
Salaires et autres frais d'exploitation	40 702	19 915	11 895
Participations et ristournes	15 516	12 748	16 976
Augmentation des engagements des fonds distincts	64 608	17 201	17 585
Autres	11 557	3 733	1 828
Impôts sur le revenu	4 486	—	(363)
<b>Total des charges</b>	<b>405 872</b>	<b>214 107</b>	<b>143 538</b>
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>10 991</b>	<b>1 008</b>	<b>2 014</b>
	1986	1981	1977
<b>BILAN</b>			
<b>Actif</b>			
Obligations et débetures	451 335	205 633	90 401
Actions et parts sociales	198 723	61 661	28 219
Prêts hypothécaires	340 360	156 049	99 714
Autres éléments d'actif	125 674	72 627	43 082
<b>Total de l'actif</b>	<b>1 116 092</b>	<b>495 970</b>	<b>261 416</b>
<b>Passif et avoir des membres</b>			
Provision mathématique	545 217	255 346	129 260
Provision pour demandes de prestations en voie de règlement et pour celles non déclarées	26 777	22 197	24 644
Provision pour participations et ristournes	15 901	11 349	16 249
Engagements des fonds distincts	404 661	157 537	68 160
Autres éléments de passif	55 285	20 342	8 334
Avoir des membres	68 251	29 199	14 769
<b>Total passif et avoir des membres</b>	<b>1 116 092</b>	<b>495 970</b>	<b>261 416</b>
<b>STATISTIQUES</b>			
Encours	24 431 150	14 607 204	10 309 394
Taux de rendement net	12,49 %	10,99 %	9,06 %

## REVENUS

en millions de dollars



## PRESTATIONS, RENTES, PARTICIPATIONS ET RISTOURNES

en millions de dollars



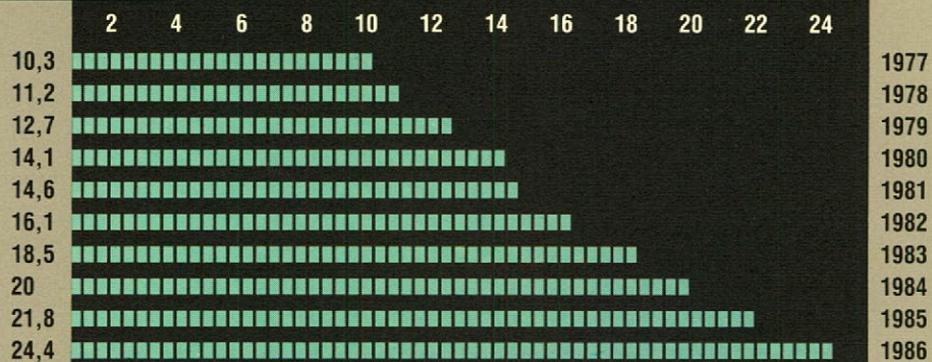
## ACTIF

en millions de dollars



## ENCOURS

en milliards de dollars



**ASSURANCES ET  
RENTES DES CAISSES**

Directeur des Services  
aux membres des caisses  
Gabriel Boulanger, f.l.m.i.

Directeur de l'Actuariat,  
Assurances et Rentes des caisses  
Serge Côté, f.s.a., f.i.c.a.

Directeur des Services  
aux employés et  
dirigeants des caisses  
André Duval, m.sc.c.

Directeur des Services techniques  
et administratifs  
Andrée Jalbert, f.l.m.i.

Directeur du Marketing,  
Assurances et Rentes des caisses  
Jean-Claude Bourgault, f.s.a., f.i.c.a.

**ASSURANCES ET  
RENTES COLLECTIVES**

Directeur de l'Administration  
des prestations  
Assurances et Rentes collectives  
Jacques Bélair, b.a., II.I.

Directeur de la Commercialisation  
Assurances et Rentes collectives  
Jean-Claude Arbour

Directeur de la Tarification  
Assurances et Rentes collectives  
Jean-Louis Fiset, f.s.a., f.i.c.a.

Directeur de l'Administration  
des contrats  
Assurances et Rentes collectives  
Lucien Roy, b.sc. (physique), m.b.a.

**ASSURANCES ET  
RENTES INDIVIDUELLES**

Directeur des Services aux assurés  
Assurances et Rentes individuelles  
Réal Bolduc, f.s.a., f.i.c.a.

Directeur des Ventes  
Assurances et Rentes individuelles  
Gaétan Sainte-Marie

**FINANCES**

Directeur des Placements  
hypothécaires et immobiliers  
Jacques Bouré

Directeur des Placements mobiliers  
Louis Falardeau, c.f.a.

**ACTUARIAT ET CONTRÔLE**

Directeur de l'Actuariat  
Camil Lévesque, f.s.a., f.i.c.a.

Directeur de la Fiscalité et de la  
Vérification interne  
Claude Deslauriers, c.g.a.

Contrôleur  
Jacques Gariépy, c.m.a.

**RESSOURCES HUMAINES  
ET TECHNIQUES**

Directeur des Services de soutien  
Yvon Clément

Directeur des Ressources humaines  
Florent Gauthier, c.r.i.

Directeur du Développement  
des systèmes d'information  
Gérard A. Bélanger, m.sc.c.

Directeur de l'Exploitation  
des systèmes d'information  
Gaston Lauzier, b.sc. (math)

**SECRÉTARIAT ET  
COMMUNICATIONS**

Directeur des Communications  
Gilles Juneau, f.l.m.i.

# B U R E A U X

## SIÈGE SOCIAL

200, avenue des Commandeurs  
Lévis G6V 6R2  
Tél.: (418) 835-2534

## ASSURANCES ET RENTES INDIVIDUELLES

### Bas Saint-Laurent – Gaspésie

Sylvain Lévesque, directeur  
320, rue Saint-Germain est,  
bureau 501  
Rimouski G5L 1C2  
Tél.: (418) 723-9291

### Desjardins

Germain Simoneau, a.-v.a.,  
directeur  
271, rue Saint-Joseph  
Lauzon G6V 1E7  
Tél.: (418) 837-2421

### Estrie

Yves Beaulieu, a.-v.a., directeur  
3395, rue King ouest, bureau 100  
Sherbrooke J1L 1P8  
Tél.: (819) 821-2131

### Laval-Laurentides

Nicole Laliberté, directeur  
2, Place Laval, bureau 475  
Laval H7N 5N6  
Tél.: (514) 668-5110

### Mauricie

Michel Brouillette, directeur  
1350, rue Royale, bureau 775  
Trois-Rivières G9A 4J4  
Tél.: (819) 374-6256

### Montréal

Gilles Verreault, directeur  
1590, boul. Provencher,  
bureau 100  
Brossard J4W 3J9  
Tél.: (514) 672-1758

### Montréal-Laurier

Raymond Robillard, a.-v.a.,  
directeur  
211, rue Jarry est  
Montréal H2P 1T6  
Tél.: (514) 387-7313

### Montréal-Ouest

André Carrier, r.i.a., directeur  
5252, de Maisonneuve ouest  
Montréal H4A 3S5  
Tél.: (514) 485-2424

### Outaouais

Jean-Paul Descoeurs, directeur  
405, boul. Maloney est, bureau 205  
Gatineau J8P 6Z8  
Tél.: (819) 643-1743

### Québec

Rémy Bédard, a.-v.a., directeur  
1175, avenue Lavigerie, bureau 420  
Sainte-Foy G1V 4P1  
Tél.: (418) 659-3460

### Saguenay – Lac Saint-Jean

Pierre A. Simard, directeur  
345, des Saguenéens, bureau 205  
Chicoutimi G7H 6K9  
Tél.: (418) 549-1208

## ASSURANCES ET RENTES COLLECTIVES

### Lévis

200, avenue des Commandeurs  
Lévis G6V 6R2  
Tél.: (418) 835-2355

### Montréal

2, Complexe Desjardins,  
bureau 2222  
Montréal H5B 1B3  
Tél.: (514) 281-7110

## ASSURANCES ET RENTES DES CAISSES

### Lévis

Représentation  
200, avenue des Commandeurs  
Lévis G6V 6R2  
Tél.: (418) 835-2118

## PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

### Lévis

200, avenue des Commandeurs  
Lévis G6V 6R2  
Tél.: (418) 835-2716  
835-4480

### Montréal

2, Complexe Desjardins,  
bureau 2222  
Montréal H5B 1B3  
Tél.: (514) 281-7120

